

Vladimir Poutine ordonne la prolongation de l'embargo Russe jusqu'en juin 2016

Moscou, 24 juin 2015 (AFP) - Le président russe Vladimir Poutine a ordonné mercredi la prolongation jusqu'en juin 2016 de l'embargo sur la plupart des produits alimentaires décrété par Moscou contre les pays occidentaux en réponse aux sanctions économiques à son encontre.

« Nous prolongeons nos mesures de représailles pour **un an à commencer d'aujourd'hui** », a affirmé Vladimir Poutine, selon un communiqué du Kremlin, après en avoir été saisi par le gouvernement.

L'Union européenne a prolongé mardi, jusqu'à fin janvier 2016, les lourdes sanctions économiques décrétées contre la Russie pour son rôle présumé dans le conflit en Ukraine. Ces sanctions, qui frappent des pans entiers de l'économie russe, dont les secteurs des banques, de la défense et du pétrole, empêchés de se financer sur les marchés européens, arrivaient à expiration fin juillet. Elles avaient été décrétées il y a près d'un an par les Européens après l'annexion de la Crimée par la Russie, également accusée de soutenir les combattants séparatistes dans l'est de l'Ukraine en leur fournissant des armes et en y déployant ses troupes régulières. En réponse, Moscou avait introduit en août 2014 un embargo sur la plupart des produits alimentaires en provenance des pays qui appliquent des sanctions à son encontre, qui affecte particulièrement les agriculteurs de l'UE.

« Nous l'avons déjà dit à plusieurs reprises : dans les sanctions, il y a un principe, **la réciprocité**, et c'est notre approche », avait déjà prévenu lundi le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov.

Source : <http://www.agrisalon.fr/> 25/06/2015